



Cedefop: faire fond du passé, regarder l'avenir

Vue d'ensemble

La formation et l'enseignement professionnels (FEP) sont au cœur des stratégies européennes en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie, de l'emploi, de la compétitivité à long terme et de la cohésion sociale. L'Union européenne, ses États membres et les partenaires sociaux définissent des politiques de modernisation des systèmes d'enseignement et de formation, afin que ceux-ci soient les meilleurs du monde d'ici 2010. Le Cedefop, en tant qu'agence européenne soutenant l'élaboration des politiques de FEP, joue un rôle clé en la matière. La valeur ajoutée des activités du Cedefop consiste à :

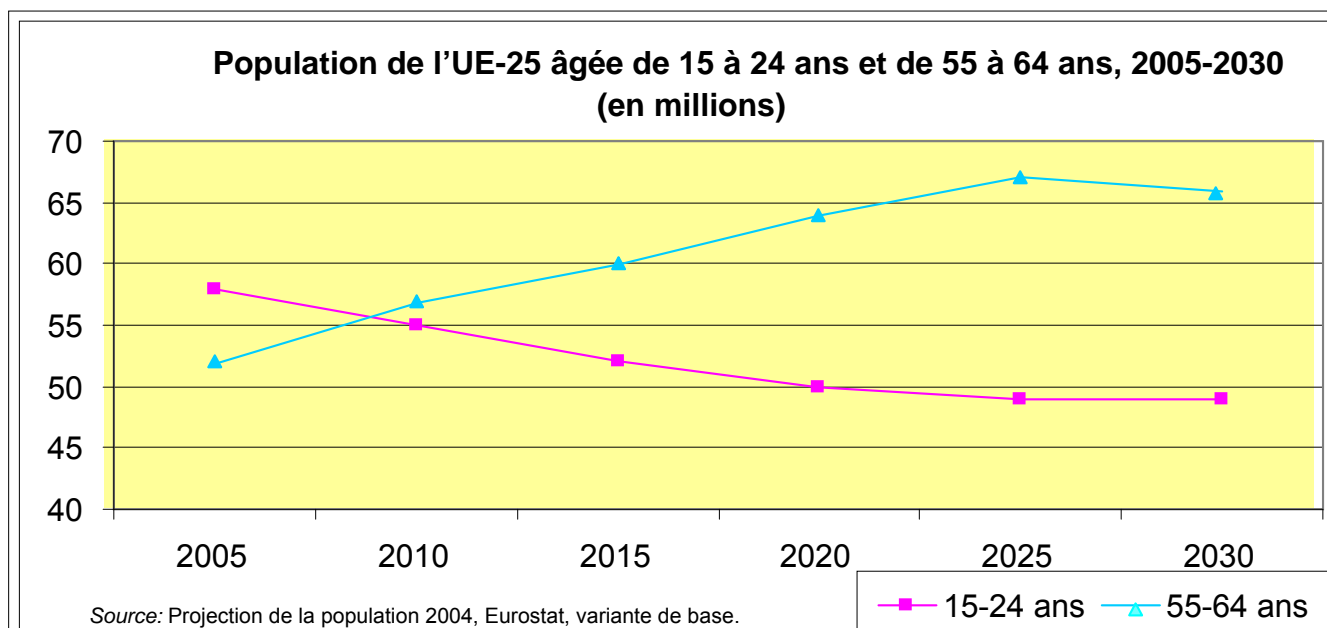
- présenter un point de vue scientifique européen indépendant, fondé sur la recherche et l'analyse comparative des tendances, afin de sensibiliser aux questions de FEP et soutenir les politiques de FEP dans l'ensemble de l'UE;
- permettre une meilleure compréhension des questions complexes, afin de définir des approches et des principes européens communs visant à améliorer la FEP et à atteindre des objectifs communs;
- offrir un cadre inédit réunissant les différents intérêts des décideurs, des partenaires sociaux, des chercheurs et des praticiens de la FEP, afin de discuter des propositions de politique ou de recherche;
- sensibiliser davantage à l'image et à l'importance de la FEP, et s'assurer que les questions de FEP sont prises en compte dans le cadre d'autres politiques, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'emploi et dans le domaine social.

Les travaux sur les priorités des politiques communautaires de FEP se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2007. Le Cedefop apporte son assistance à la mise en œuvre des politiques européennes de FEP et l'élaboration de nouvelles politiques en s'appuyant sur l'expertise acquise par le biais de ses recherches, analyses et travaux en réseau. Le Cedefop offre des conseils scientifiques à la Commission européenne et aux États membres et contribue à l'élaboration d'outils européens pour soutenir la mise en œuvre des politiques. En diffusant des informations sur ses sites web, dans ses publications, par ses réseaux, visites d'étude, conférences et séminaires, le Cedefop stimule le débat sur la FEP en Europe.



En 2007, le Cedefop s'est concentré sur quatre grands objectifs:

- soutenir l'élaboration de la politique de FEP en fournissant des éléments probants issus de la recherche, des données statistiques et de l'analyse des politiques;
- développer les connaissances et l'apprentissage mutuel sur les politiques de FEP et les pratiques des États membres par l'analyse et le suivi de l'évolution et des options politiques et la publication de rapports y afférents;
- renforcer la coopération européenne en matière d'élaboration des politiques de FEP, en apportant une expertise destinée à contribuer à la conception et au soutien d'initiatives et d'outils européens communs dans le domaine de la FEP;
- améliorer la visibilité et la compréhension des questions de FEP grâce à une communication efficace.



Pour 2008, le Cedefop s'est fixé les mêmes objectifs, tandis que l'Union européenne compte mettre à profit les progrès réalisés à ce jour pour atteindre les objectifs de Lisbonne. Cependant, le Cedefop se tournera également vers l'avenir dans la mesure où, en matière de politique de FEP, l'UE commence à se projeter au-delà de 2010, date limite de réalisation des objectifs de Lisbonne.

Améliorer les connaissances et l'apprentissage sur les politiques et les pratiques de FEP adoptées dans les États membres

Dans certains domaines, les travaux visant à améliorer la FEP en Europe avancent bien. D'importants progrès ont été réalisés dans l'élaboration d'instruments européens de FEP destinés à faciliter la comparaison des certifications et à favoriser ainsi la formation tout au long de la vie et la mobilité. Par exemple, les travaux relatifs au cadre européen des certifications (CEC) ont progressé et ont encouragé de nombreux États membres à élaborer leurs propres cadres nationaux de certifications en vue de les relier au CEC. Europass, qui propose aux citoyens un format commun pour la présentation de leurs compétences et de leur expérience, connaît un très grand succès. Un cadre commun d'assurance qualité pour la FEP a également été adopté. La validation de l'apprentissage non-formel et informel, l'orientation tout au long de la vie et l'évolution professionnelle des enseignants et formateurs de FEP font également partie des points clés à l'ordre du jour de l'UE. Il reste cependant beaucoup à faire. Les investissements de l'UE dans la FEP continuent d'être en deçà de ceux du Japon et des États-Unis. Environ 30 % de la population européenne en âge de travailler, soit quelque 80 millions de personnes, ne possèdent que des qualifications de base. Et, d'ici 2009, la population active européenne comptera davantage de personnes âgées de 54 à 64 ans que de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cette tendance est préoccupante, étant donné que le rythme de l'évolution technologique implique

nécessairement de nouvelles compétences. Or il est très peu probable que les travailleurs âgés participent à une formation continue ou un apprentissage tout au long de la vie.

Telles étaient les conclusions générales de l'analyse détaillée **des politiques et du rapport** publiés par le Cedefop sur les progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre des priorités politiques de l'UE dans le domaine de la FEP. Le rapport faisait suite au communiqué d'Helsinki de décembre 2006, dans lequel les ministres de l'éducation se félicitaient des conclusions initiales du Cedefop. Des hauts responsables, dont le commissaire Figel, le ministre grec de l'éducation et des députés européens, ont examiné les résultats et les implications du rapport en avril 2007, lors d'une conférence intitulée «Vers un espace européen de FEP». Organisée par le Cedefop et la présidence allemande, cette conférence s'inscrivait dans le cadre de la préparation du prochain rapport du Cedefop en vue d'une conférence ministérielle prévue sous la présidence française, fin 2008.

À Helsinki, la mission d'information du Cedefop sur les avancées dans les domaines prioritaires des politiques communautaires de FEP a été renforcée, et le rapport de 2008 répondra à trois objectifs. Premièrement, examiner les mesures prises par les États membres pour réaliser les objectifs communs. Deuxièmement, évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des instruments européens de FEP. Troisièmement, mettre en liaison les conclusions du rapport et les défis économiques et sociaux et en tirer les conséquences pour la politique de FEP au-delà de 2010. Afin d'établir le rapport, le Cedefop utilisera ses réseaux, les travaux sur les besoins de compétences et d'autres recherches (voir ci-dessous), notamment celles concernant l'efficacité de l'aide apportée par les fonds de formation, les avantages fiscaux, les comptes individuels et les bons de formation, aux personnes qui, à défaut, ne pourraient pas suivre un enseignement ni une formation.

Soutenir l'élaboration des politiques de FEP grâce aux résultats de la recherche

Le nombre d'emplois dans l'UE ⁽¹⁾ devrait enregistrer une augmentation nette de plus de 13 millions entre 2006 et 2015. Cependant, ce chiffre dissimule des changements structurels majeurs qui attestent de la croissance de la demande de compétences au sein de l'UE à un rythme susceptible de poser de véritables défis aux décideurs dans le domaine de la FEP. Les résultats initiaux des prévisions pour 2006-2015 font ressortir une augmentation du nombre d'emplois de 12,5 millions pour les niveaux de certification les plus élevés (en gros universitaires et post-universitaires) et de 9,5 millions pour les certifications de niveau intermédiaire (enseignement secondaire, notamment qualifications professionnelles). Le nombre d'emplois destinés aux personnes qui n'ont pas ou peu de certifications formelles devrait baisser de 8,5 millions. Bien que le nombre d'emplois soit appelé à diminuer dans les secteurs primaire et manufacturier, ces secteurs demeureront essentiels sur le plan économique et continueront de constituer un vivier d'emplois nécessitant de nouvelles compétences pour faire face à l'évolution technologique. Les tendances observées sur le marché de l'emploi sont renforcées par l'évolution du mode d'exécution et d'organisation du travail. Les mutations sur le plan technologique et dans d'autres domaines peuvent se traduire par une tendance à la polarisation des emplois, caractérisée par la création de nombreux emplois au niveau le plus élevé et au niveau le plus bas du spectre, avec des rémunérations et des conditions de travail médiocres pour le niveau le plus bas. Le risque de pénurie d'emplois très qualifiés et la surqualification pour les emplois plus modestes nécessitent également des mesures politiques adaptées.

En février 2008, une conférence du Cedefop permettra d'examiner les implications des résultats de l'étude et d'étudier les moyens de les améliorer pour se faire une idée plus précise de la situation et appliquer la résolution du Conseil sur «les compétences nouvelles pour de nouveaux emplois», adoptée en novembre 2007. Par exemple, l'étude ne contient pas encore de prévisions concernant l'offre de main-d'œuvre qualifiée comparée à la demande. Pour y remédier, le Cedefop travaille actuellement sur des prévisions de l'offre de compétences au niveau européen, afin de signaler d'éventuels déséquilibres entre l'offre et la demande dans les années à venir. Ces travaux seront complétés par des analyses approfondies des besoins de compétences dans certains secteurs clés et la préparation d'une enquête européenne sur les besoins de compétences et de qualifications dans les entreprises.

Les besoins en compétences évoluent en raison d'une compétitivité accrue et de la mondialisation. Toutefois, selon les résultats des recherches entreprises par le Cedefop pour soutenir l'élaboration des politiques au-delà de 2010, ces

facteurs ne sont pas les seuls à prendre en considération pour que la politique de FEP réponde efficacement aux nouvelles exigences. Les problèmes tels que le vieillissement de la population active ou le nombre élevé de personnes sans compétences appropriées nécessitent un important remaniement des systèmes et des politiques de FEP. En outre, les attentes suscitées par la FEP – perçue non seulement comme un outil économique, mais aussi comme un instrument de renforcement de la cohésion sociale, par exemple en matière d'intégration des immigrés sur le marché du travail –, rendent les changements d'autant plus nécessaires. Les travaux de recherche du Cedefop ont permis d'observer comment les systèmes de FEP réagissent à ces pressions. Des mesures sont prises pour améliorer l'image et l'attrait de la FEP, considérée par certains comme étant inférieure à l'enseignement général, en améliorant les possibilités offertes par la FEP en matière de recherche d'emploi ou d'accès à l'enseignement supérieur. De nouveaux cadres de certifications, facilitant la comparaison des qualifications et leur acquisition en dehors du système d'enseignement formel, sont mis en place. En publiant ces travaux et d'autres conclusions en 2008, le Cedefop encouragera les débats sur la nature et l'étendue des modifications à apporter aux systèmes de FEP à plus long terme, au-delà de 2010. Les recherches sont étayées par les travaux en cours visant à améliorer les statistiques et les indicateurs relatifs à la FEP. En 2008, les résultats de l'enquête européenne sur la formation professionnelle continue (CVTS3), qui seront analysés par Eurostat avec l'aide du Cedefop, devraient donner un nouvel éclairage sur la FEP proposée par les entreprises, notamment sur le montant des dépenses, les personnes formées, le contenu et les modalités de l'apprentissage.



Aviana Bulgarelli, directrice du Cedefop, et Christian Lettmayr, directeur adjoint

⁽¹⁾ Il s'agit de l'UE-25 (c'est-à-dire sans la Bulgarie et la Roumanie, États membres pour lesquels aucune donnée n'est disponible) plus la Norvège et la Suisse.



En 2007, plus de 1560 personnes sont venues au Cedefop pour assister à des conférences, séminaires ou ateliers.

Renforcer la coopération européenne en soutenant les initiatives et les outils européens communs de FEP

Le Cedefop apporte un soutien scientifique et technique de haut niveau aux *clusters*, réseaux et groupes ad hoc mis en place par la Commission européenne et les États membres afin de mettre en œuvre le programme «Éducation et formation 2010». En 2007, le Cedefop a conseillé la Commission européenne dans la préparation de trois recommandations, dont une sur le **cadre européen de certifications (CEC)** et une autre sur le **système européen de transfert de crédits pour la formation professionnelle (ECVET)**. Ces deux systèmes faciliteront la comparaison et le transfert des qualifications et de l'expérience, favorisant ainsi la mobilité et la formation tout au long de la vie. La troisième recommandation concernait le **cadre européen de référence pour l'assurance qualité** destiné à renforcer et à encourager l'utilisation du cadre commun d'assurance qualité (CCAQ), une série de principes à suivre pour mettre en place des systèmes d'assurance qualité en matière de FEP. Il est important de garantir la qualité de la FEP afin d'améliorer la compréhension des systèmes de FEP et d'instaurer la confiance.

La tâche délicate à accomplir en 2008 consistera en la mise en œuvre du CEC, dont la réussite repose sur la confiance. Chaque pays doit avoir confiance dans les cadres nationaux de certifications des autres pays (tous les États membres n'en ont pas) reliés au CEC. Afin de renforcer la confiance dans le CEC, le Cedefop examinera les possibilités de définir des principes de qualité européens communs en matière de certifications et étudiera les approches à retenir pour l'assurance qualité dans les

différents secteurs économiques.

Le CEC et l'ECVET reposent sur **les acquis de l'apprentissage**. Par le passé, les composantes de l'apprentissage et les aspects liés à la période, au lieu et aux modalités de l'apprentissage déterminaient la nature, l'importance et le niveau des certifications. Or l'accent est désormais mis sur les acquis de l'apprentissage, c'est-à-dire sur ce que l'apprenant sait, comprend ou est capable de faire à l'issue de toute période d'apprentissage. Cette évolution reconnaît qu'un apprentissage sérieux peut avoir lieu dans différents cadres, en milieu scolaire, au travail ou pendant les loisirs. L'étude réalisée en 2007 par le Cedefop a confirmé que les acquis de l'apprentissage ont une influence croissante sur les politiques et les pratiques tant européennes que nationales. L'ampleur de ce changement pour les systèmes de certifications nationaux est encore mal cernée. En 2008, le Cedefop examinera la façon dont les systèmes de certifications peuvent être affectés par les approches fondées sur les acquis, telles que la **validation de l'apprentissage non formel et informel**. En 2007, le Cedefop a contribué à l'élaboration de lignes directrices européennes en matière de validation et a mis à jour l'inventaire européen des méthodes de validation, qui couvre désormais 32 pays.

L'**orientation tout au long de la vie** est nécessaire pour permettre aux intéressés d'effectuer des choix avisés pour la formation tout au long de la vie et leurs carrières.

La conférence du Cedefop sur l'orientation des adultes actifs, qui s'est tenue en juin 2007, a suscité par son effet catalyseur des propositions de soutien en faveur d'initiatives et de réformes en matière d'orientation et de conseil pour adultes au cours de leur vie active. En 2008, le Cedefop rendra compte des progrès réalisés par les États membres sur le plan des réformes du dispositif d'orientation et sur la mise en œuvre de la résolution du Conseil de 2004 sur l'orientation tout au long de la vie.

Europass peut faciliter la mobilité des citoyens en Europe à des fins d'éducation, de formation ou d'emploi. Les statistiques témoignent de son succès auprès des citoyens européens. La consultation du portail (www.europass.cedefop.europa.eu) augmente constamment. Depuis son lancement en février 2005, plus de neuf millions de visites ont été enregistrées, plus de deux millions de CV ont été remplis en ligne et plus de 11 millions de documents ont été téléchargés. Le Cedefop et la Commission européenne continueront à promouvoir Europass, et veilleront à ce qu'il puisse être utilisé avec d'autres outils, tels que le CEC ou l'ECVET.

Les enseignants et formateurs de la FEP ont besoin d'une offre de formation améliorée pour actualiser leurs compétences et faire face à l'évolution des fonctions et des exigences. En 2007, le Cedefop s'est penché sur la question de la reconnaissance et de la validation de l'apprentissage non formel et informel pour les enseignants et formateurs de la FEP, en examinant les moyens d'accroître la visibilité de l'apprentissage suivi en dehors des établissements d'enseignement et de formation formels. Le Cedefop a également analysé les métiers clés de la FEP et un cadre commun de compétences décrivant les rôles, savoir-faire et compétences fondamentaux par métier. Le réseau des enseignants et formateurs en FEP du Cedefop (TTnet) testera ce cadre tout au long de l'année 2008.

Les **visites d'étude** renforcent la coopération européenne en soutenant les échanges d'idées et d'expériences en vue d'encourager l'innovation. En 2007, le Cedefop a coopéré avec la Commission européenne et les agences nationales afin de gérer le passage au nouveau programme consolidé de visites d'étude que le Cedefop coordonnera de 2008 à 2013 et qui s'inscrit dans le cadre du programme d'apprentissage tout au long de la vie. En 2008, les nouvelles visites d'étude couvriront l'éducation ainsi que la FEP et compteront beaucoup plus de participants. Le Cedefop veillera à ce que les priorités européennes en matière de FEP figurent parmi les thèmes des visites et encouragera la participation des partenaires sociaux. Parallèlement à la gestion de la transition, les visites d'étude destinées aux spécialistes de la FEP se sont poursuivies. Le Cedefop a participé à l'organisation d'environ 55 visites d'étude pour quelque 750 participants provenant de 30 pays. Des établissements et des experts de FEP des trois **pays candidats**, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie, participeront au nouveau programme de visites d'étude en 2008 au titre d'un plan visant à favoriser leur intégration dans le cadre des politiques communautaires de FEP.

Améliorer la visibilité et la compréhension de la FEP grâce à la communication

La FEP joue un rôle primordial dans les efforts déployés par l'Europe pour se repositionner dans l'économie mondiale et pour résoudre les problèmes posés par le vieillissement d'une main-d'œuvre peu qualifiée par rapport à celle de ses principaux concurrents et par l'intensification de la concurrence internationale. Or son importance n'est pas toujours perçue.

Une communication efficace est indispensable pour faire passer

le message. Le Cedefop s'adresse à divers groupes cibles dont les besoins d'information diffèrent. Son objectif est de leur fournir, dans des délais appropriés, des données pertinentes, objectives, fiables et, autant que possible, comparables. En 2007, près de 500 articles ont été publiés sur le service d'information en ligne du Cedefop sur la page d'accueil du Village européen de la formation (ETV) (www.trainingvillage.gr), ainsi que dans le bulletin mensuel du site du Village, qui compte 3500 abonnés. *Cedefop info*, publié en allemand, en anglais et en français sur internet et en version imprimée, fait également le point de l'évolution des politiques de FEP en Europe. La communication d'informations brèves et à jour aux décideurs constitue une priorité pour 2008. Le Cedefop examinera les moyens de mieux répondre à leurs besoins en publiant régulièrement des notes d'information sur l'évolution politique et en améliorant les services d'information. Le site du Village du Cedefop fournit également des outils en ligne facilitant la recherche et l'analyse scientifiques. Avec plus de 60 000 références, VET-Bib est la base de données bibliographiques la plus complète d'Europe dans le domaine de la FEP, et le *Thesaurus européen de la formation* est l'outil multilingue le plus élaboré pour l'indexation des publications relatives à la FEP. En 2007, le nombre de visiteurs des sites web du Cedefop (Europass y compris) a été estimé à 16 millions.

Vers 2010 – Une nouvelle étape pour le Cedefop

Le Cedefop vient juste de faire l'objet d'un processus d'évaluation externe rigoureux, dont le rapport final est très positif. L'évaluation a montré que le Cedefop ne se contente pas de réagir au nouvel agenda politique de l'UE en matière de FEP, mais qu'il contribue également à influencer sur son élaboration, en devenant un promoteur proactif de la politique communautaire de FEP aux plus hauts niveaux. Le Cedefop a fait preuve d'efficacité en diffusant un large éventail d'informations répondant aux différents besoins d'un public très large, en jouant un rôle essentiel en tant que source ouverte d'informations pour la communauté de la FEP dans son ensemble et en acquérant une solide renommée et une visibilité dans le milieu européen de la FEP. Dans l'ensemble, il ressort de l'évaluation que le Cedefop apporte une valeur ajoutée très spécifique et que, s'il n'existait pas, une organisation semblable devrait probablement être inventée. L'évaluation met en évidence un net changement de stratégie du Cedefop, qui s'efforce désormais de mieux épauler ses partenaires dans l'élaboration des politiques. Ce changement, qui a commencé en 2002 et s'est accéléré à partir de 2005, est salué; mais l'évaluation propose un recentrage des priorités du Cedefop afin d'éviter que ses ressources ne soient trop dispersées. En 2008, le Cedefop et ses partenaires examineront sa position stratégique dans le cadre de la définition des nouvelles priorités à moyen terme du Cedefop pour 2009-2011.



Europe 123, GR-57001 Thessaloniki (Pylea) PO
 Box 22427, GR-55102 Thessalonique
 Tél. (30) 23 10 49 01 11, Fax (30) 23 10 49 00 20
 E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu